



C'est après 3 ans, que la responsable du comité SST a assisté à ce grand rendez-vous CNESST, qui se tenait au Centre des Congrès de Québec. Plus de 100 exposants et 12 conférences des plus intéressantes où les syndicats de toutes catégories, travailleurs et employeurs pouvaient y assister. J'ai assisté à 3 conférences concernant la santé psychologique pour agir sur le bien-être collectif et individuel au sein de l'organisation de l'ASSTAS, le co-développement en soutien aux démarches organisationnelles de prévention des risques psychosociaux de l'INSPQ et l'approche par multi établissements de la CNESST. Les 2 premières conférences nous entretenaient sur l'importance de considérer la santé psychosociale dans les organisations, afin de répondre réellement aux problématiques dans celles-ci. On nous signifiait également que la santé psychosociale était inscrite maintenant dans la loi de par la LMRSSST et que tout employeur avait l'obligation de s'en soucier. D'ailleurs, la matrice de risques psychosociaux est au cœur de la lettre d'entente #21 concernant le forum de santé globale au CHU de Québec pour la catégorie #1. Ainsi, vous verrez des matrices de risques psychosociaux fleurir sur certains départements du CHU. Des membres du comité SST prendront part au développement de ces matrices.

En ce qui concerne l'approche multi établissement soulignée dans la LMRSSST, la conférencière nous expliquait qu'un établissement était une installation sur un seul site, et que pour réunir des établissements ensemble il fallait répondre à 5 critères dont l'activité de même nature. On nous mentionnait également qu'un guide d'application concernant cette partie de la LMRSSST serait disponible sous peu, pour aider les organisations. En ce qui concerne le CHU de Québec et l'application de la LMRSSST, le comité de travail paritaire LMRSSST du CHU de Québec est en attente d'une future rencontre, pour émettre les positions des parties syndicale et patronale en regard d'un regroupement possible, du nombre de Comité Santé et Sécurité (CSS), ainsi que du nombre de Représentants Santé et Sécurité (RSS).



Marie-Claude Cyr
VP SICHU de Québec, site CHUL
Responsable du comité SST



Journal mensuel du Syndicat Interprofessionnel du CHU de Québec | Mai 2023

2- Éditorial de la présidente 3- Saviez-vous que? 4 et 5 Les perles rares 6- Les risques psychosociaux et Colloque activités respiratoires du CHU 7- Réseau des femmes 8- Grand rendez-vous CNESST

Congé de la fête nationale

Toutes les employées ont droit à ce congé ou à une indemnité financière. Si une personne doit travailler le 24 juin et que son employeur lui offre un congé compensatoire, celui-ci devra être pris le jour précédant ou suivant le 24 juin (et non jusqu'à quatre semaines avant ou après comme pour les autres congés fériés). Des exceptions sont toujours possibles si l'employée y consent expressément. Toutefois, si l'employeur ne vous donne aucun congé, il doit vous verser l'indemnité prévue par la loi, soit 1/20 du salaire gagné au cours des quatre semaines complètes de paie avant la semaine du 24 juin en plus du salaire reçu pour ces trois jours. Les heures effectuées en temps supplémentaire ne sont pas comptabilisées pour ce calcul.

Affichage de la liste d'ancienneté

La liste annuelle d'ancienneté accumulée au 1er avril 2023 est disponible sur le portail RH (<https://portailrh.chudequebec.ca/>). Elle sera affichée pendant soixante jours, soit jusqu'à la fin juin. Vous pouvez demander une correction ou une vérification à la Direction des ressources humaines si vous pensez être lésée. Veuillez noter cependant que vous ne pouvez demander de vérifier l'ancienneté d'une de vos collègues à moins que celle-ci l'autorise. À l'expiration du délai de 60 jours, la liste devient officielle sous réserve des contestations survenues durant la période d'affichage.



Kevin Mailloux
Responsable des relations de travail (i).

**Y'A DES
LIMITES**

fiq

Éditorial de la présidente

**Y'A DES
LIMITES**

fiq

Chères membres,

La semaine dernière, avait lieu notre assemblée générale annuelle au club Victoria où nous vous avons présenté nos réalisations de 2022, notre bilan financier et nos prévisions budgétaires pour 2023. Encore une fois, nous avons souligné des perles rares dans les 3 catégories d'emploi : infirmière, infirmière auxiliaire et inhalothérapeute, ce qui a donné un côté festif à notre rencontre.

Nous sommes finalement en négociation avec le gouvernement. Il y a maintenant plusieurs dates au calendrier pour discuter de part et d'autres, des demandes. Évidemment, le gouvernement n'est pas à faire des concessions. Pour ce faire, nous avons besoin de tous nos membres en support à notre comité négo. Comment y arriver? Pour le moment, il faut remplir la consultation. Il faut la remplir au complet sinon elle ne sera pas comptabilisée. Pourquoi faire cette consultation? Parce que ce sont les propositions du gouvernement. Parce qu'il croit que nous serons contentes de ses offres ou tout simplement parce qu'il veut voir jusqu'où nous irons pour avoir ce que l'on veut. Il nous démontre combien il a peu de respect pour les professionnelles en soins. Diviser pour mieux régner en offrant des augmentations à certains titres d'emploi et pas à d'autres, en donnant plus à certains secteurs alors qu'on a besoin de toutes les professionnelles en soins dans le réseau public pour qu'il fonctionne.

Il offre de faire du rattrapage chirurgical en ayant négocié avec le FMSQ. Il n'a pas interpellé les syndicats. Il dit que ce sera volontaire avec aucun avantage de plus pour les professionnelles en soins et les travailleurs du réseau.

Il faut être prêtes à appuyer notre comité de négociation! Nous sommes en attente de médiation pour nos services essentiels déposés en avril. Après, lorsque le tribunal aura tranché, il sera temps de parler de grève, il sera temps d'aller chercher un mandat de grève légale FORT parmi les professionnelles en soins du Québec pour faire savoir au gouvernement qu'il ne peut pas nous ignorer et nous offrir des miettes... Soyons fortes, soyons déterminées à obtenir des gains considérables.

Le syndicat, C'est vous ... C'est moi... Le SICHU, c'est NOUS toutes.

fiq



Réseau des femmes

Votre comité condition féminine était présent lors du réseau des femmes FIQ qui s'est tenu le 3-4 avril 2023 au centre des congrès de Saint-Hyacinthe. Nous avons eu droit à deux jours bien remplis et riches en contenu. La première journée, nous avons assisté à la conférence de Francine Descarries sur les luttes passées qui s'intitulait : « D'hier à aujourd'hui : le potentiel transformateur de la militance féministe syndicale ». Elle nous a fait la ligne du temps des divers combats qu'ont eu les femmes à travers les années, des grèves dans différents secteurs de la société que les femmes ont menées au fil des temps jusqu'à aujourd'hui et de la naissance de différents groupes féministe. Nous avons participé à un atelier sur le droit à l'avortement suivi par la conférence de Louise Desmarais qui s'intitulait : « L'évolution du droit à l'avortement au Québec ». Par la suite, Ginette Bastien et Lise Gratton sont venues témoigner de ce qu'elles ont vécues dans la processus d'accompagnement de Chantale Daigle vers son avortement aux États-Unis. Cette conférence faisait référence à la nouvelle série « Désobéir » qui se veut une version romancée de l'histoire de Chantale Daigle que l'on retrouve sur la plateforme Crave.

La deuxième journée a commencé par un atelier sur comment nourrir notre flamme syndicale. Suivi d'une conférence d'une femme inspirante qui s'est mobilisée, Marilyn Dion, de sa place au travail. Cette dame est venue nous parler de sa mobilisation face au manque de places en garderie et de la lutte afin d'avoir des garderies accessibles qui a mené à la création du mouvement Ma place au travail. La dernière conférence portait sur la diversité, le militantisme et l'inclusion. Avec cette conférence, nous avons pu constater que diverses personnes de la société tentent de se faire inclure et que pour y arriver nos luttes ont beaucoup de similarités.



Véronique Auclair
Secrétaire et vice-présidente HSS
Responsable comité Condition féminine

Les risques psychosociaux (RPS)

En avril dernier, un réseau SST a eu lieu, lors de ces journées une conférence a été donnée par Mme Nathalie Jauvin et Mme Lise Poisblaud de l'INSPQ pour permettre d'aider à identifier ainsi qu'à connaître l'ampleur et la conséquence de l'exposition aux risques psychosociaux du travail. Les présentatrices ont également fait connaître les outils développés pour aider à la prévention. Saviez-vous que les facteurs qui sont liés à l'organisation du travail, aux pratiques de gestion, aux conditions d'emploi et aux relations sociales augmentent la probabilité d'occasionner des effets néfastes sur la santé physique et psychologique ? Il est important de situer la charge émotionnelle, elle est attribuable à la nature même du travail et elle peut être exacerbée par des conditions qui l'amplifient. Pour les professionnelles en soins, 4 dimensions y contribuent : la dimension professionnelle, relationnelle, sécuritaire et traumatique. De façon générale, les femmes sont plus affectées que les hommes par les RPS car elles sont d'avantage exposées. Plus une personne cumule des RPS plus le risque de détresse psychologique liée au travail s'élève. Des données scientifiques internationales ont démontré que les travailleuses exposées aux RPS peuvent courir plus de risque de développer des troubles de santé mentale, cardiovasculaires et des troubles musculo-squelettiques. Des impacts organisationnels tel que des absentéismes, des conflits, de la violence, du harcèlement psychologique, de la dégradation du climat de travail et de la perte de productivité peuvent en ressortir. L'implication de toutes permet d'identifier les facteurs de RPS pour pouvoir intervenir en prévention.



Claudia Bergeron VP(i) du site HDQ

Colloque des activités respiratoires du CHU de Québec

Le 29 avril dernier se tenait le 15^e colloque des activités respiratoires du CHU de Québec. C'est sous le thème « Un AIR de fête » que toutes les professionnelles en soins et plus particulièrement les inhalothérapeutes ont été conviées à cette journée de formation. Celle-ci a débuté avec le mot de bienvenue du PDG, M. Martin Beaumont, inhalothérapeute de formation. Les 188 participants ont eu droit à plusieurs conférences toutes aussi intéressantes les unes que les autres et touchant des sujets variés rejoignant ainsi le public hétérogène présent. Assurément, une belle journée où les professionnelles ont pu échanger et approfondir leurs connaissances via les conférences, mais aussi grâce à la présence de nombreux exposants. Un évènement à ne pas manquer l'année prochaine!



Marie-Ève Drolet inhalothérapeute
Agente syndicale HSFA

Saviez-vous que?

Lors du dernier réseau SST FIQ, nous avons assisté à une conférence intitulée « Pourquoi et comment le TSO constitue un risque pour la SST ».

Des recherches ont démontrées que : L'être humain a besoin de 6-7 heures de sommeil pour éviter des problèmes de santé et que 32% du personnel de la santé ne dort pas suffisamment. Les professionnelles en soins qui travaillent 12 heures et plus dans une période de 24 heures ou plus de 40h/semaine ont un plus faible niveau de sommeil que la population normale. Une perte de sommeil aiguë (éveil soutenu) de 19 heures et 24 heures est associée à des déficits de performance équivalents à ceux observés chez les personnes présentant des taux d'alcoolémie de 0.05% et 0.10% respectivement.

Les impacts se font ressentir aussi sur la santé mentale: épuisement, anxiété, détresse psychologique, dépression etc.... Les effets cumulés sur les TMS sont ressentis au niveau des épaules, du cou, et du dos. Il ne faut passer sous silence les effets cumulés sur les maladies chroniques tel que: maladies cardiovasculaires, maladies cérébrovasculaires, diabète, obésité et santé reproductive.

En conclusion, les heures en temps supplémentaire, qu'elles soient volontaires ou obligées, ont un impact sur notre santé.



Nancy Légaré
Trésorière SICHU
Membre du comité Santé et sécurité au travail (SST)



MOIS DES PROFESSIONNELLES EN SOINS

PRÉSENTE TA

Perle RARE

Les candidates infirmières auxiliaires, infirmières et inhalothérapeutes étaient:

**** Mathieu Giguère, inf aux Unité obstétricale CHUL**
Proposée par Nathalie Bernier

*** Pamela Kathy Gallant, inf aux PQDSN CHUL**
Proposée par Katy Shink

Josée Gosselin, infirmière Dialyse péritonéale HDQ
Proposée par Mélanie Trudel

Marie-Claude Berger, infirmière GARE CHUL
Proposé par Cynthia Roy

Sabrina Asselin-Vaillancourt, infirmière Préceptorat CHU
Proposée par Gil-Anne Gagné

Gabrielle Baril, infirmière clin. Équipe volante CHUL
Proposée par Alexandra Gagnon

Marjorie Gravel, infirmière Bloc opératoire CHUL
Proposée par Janaina Horn

***Karen Jobin, AIC A5 médecine-cardio HSFA**
Proposée par Cassandra Picard et Kathleen Dumont

***Sylvia Pleau, Inf à la clinique de planification des naissances HSFA**
Proposé par Dre Marie-Pierre Bédard

****Marie-Michèle Charest, AIC P2000-C2000 Traumatologie HEJ**
Proposée par l'équipe de Traumatologie

***Andrée-Ann Paradis, infirmière A6-Est, chirurgie HSFA**
Proposée par Karine Rhéaume

***Sylvie B. Guévin, AIC 13500, médecine HDQ**
Proposée par Catherine Bélanger

Vicky Courcy, infirmière A3000 HEJ
Proposée par Mélanie Jean

Chantale Guillemette, infirmière Hémodynamie CHUL
Proposée par Cynthia Boily

*** Geneviève Shink, inhalothérapeute HDQ**
Proposée par Nancy Boyer

**** Karine Althot-Robillard, coordo.technique HDQ**
Proposée par l'équipe d'inhalo de HDQ

Geneviève Huard, infirmière Hémodialyse HDQ
Proposée par Sarah Helgerson

Sonia Martinez, infirmière consultation ext CHUL
Proposée par Tania Larochelle et Nancy Lemay

Cynthia Dumont, infirmière obstétrique de CHUL
Proposée par Nathalie Bernier

Natasha Renaud, infirmière clinicienne Urgence CHUL
Proposée par Claudia Hébert

Fanny Gagnon-Thiboutot, infirmière Bloc-op CHUL
Proposée par Amélie Readman

Camille Auger, infirmière 2^{ième} Sud, chirurgie CHUL
Proposée par Jeff Hovington

Francine Dufour, infirmière RR obstétrique à HSFA
Proposée par Chantale Leclerc

Chantale Leclerc, infirmière RR obstétrique à HSFA
Proposée par Francine Dufour

Annie Brousseau, infirmière E3000, Hématho HEJ
Proposée par Ann Longchamps

Marie-Claude Savary, infirmière E3000, Hématho HEJ
Proposée par Ann Longchamps

Véronique Audet-Perron, infirmière Clinique externe HDQ
Proposée par Annick Simard

Annick Simard, infirmière Clinique Externe HDQ
Proposée par Véronique Audet-Perron

Le mois des professionnelles

Le concours « Présente ta perle rare » s'est soldé par l'annonce des gagnantes à votre assemblée générale annuelle du 10 mai 2023. Ces dernières se sont méritées le remboursement du coût du permis de leur ordre respectif. Votre exécutif syndical a tenu un Kiosque les 5 et 8 mai, afin de vous faire connaître les candidates et les finalistes de chaque titre d'emploi qu'il représente. Une distribution de l'objet promotionnel FIQ, pour souligner le mois des professionnelles en soins, a également eu lieu lors de ces kiosques.

Une pige a eu lieu lors de l'AGA du 10 mai, afin de connaître les proposeuses de chaque titre d'emploi qui se méritait un certificat-cadeau d'une valeur de 75\$, dans un centre commercial. Ce sont les gagnantes du concours « Présente ta perle rare » qui ont procédé à cette dernière.

Les proposeuses gagnantes sont: L'équipe d'inhalothérapie de l'HDQ, Nathalie Bernier, Obstétrique CHUL, Catherine Bélanger, 13500-Médecine HDQ.

Félicitations à toutes les gagnantes

Votre comité d'analyses professionnelles

N.B Les finalistes dans les listes sont identifiées par un astérisque et deux, pour les gagnantes.

Félicitations aux gagnantes!



Marie-Michèle Charest, AIC P2000-C2000 Traumatologie HEJ

Karine Althot-Robillard, coordo.technique HDQ

Mathieu Giguère, inf aux Unité obstétricale CHUL